

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Marne

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Merfy**

\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	11 + 2 pouvoirs

Date de convocation 14 septembre 2021
--

Date d'affichage du compte rendu 24 septembre 2021
---

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Marie ROZE**, maire.

Présents : **Christiane BARRAULT, Arnaud BATZ, Emilie BOUFFANET, Frédéric CALLE, Nicolas DOS SANTOS, James LALOUA, Etienne MICHAUD, Ségolène MIDELET, Aurore MORVAN, , Marie ROZE, Allister TINGAUD.**

Absents : **Alexandre CHARTOGNE, Célia PARMANTIER**

Représentés : **Baptiste MAZET par Frédéric CALLE et Stéphane WATIER par James LALOUA.**

**Monsieur Arnaud BATZ** a été nommé secrétaire de séance

**Objet : REMBOURSEMENT ANTICIPE PRET CRCA**  
**N° de délibération : 20210929**

Vu la délibération n°20141283b du 09.12.2014 notifiant le pourcentage de répartition du prêt de financement de la crèche, de l'assainissement et eaux pluviales et du centre culturel et sportif entre les Communes issues de la Communauté de Communes du Massif (Merfy, Chenay et Saint-Thierry),

Vu la contraction d'un prêt de 210 694.93€ auprès du CRCA au taux fixe de 4.05%,

Vu la situation de financement du prêt n° 00000599697 établi le 13.01.2015, avec la dernière échéance prévue au 15.05.2025

Considérant les échéances échues au 30.09.2021, le restant dû sera en capital de 85 652.11€ et en intérêts de 433.62€

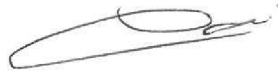
Considérant les indemnités financières calculées par le CRCA de 1 705.55€ et les indemnités de remboursements anticipés réclamées de 578.15€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de procéder au remboursement à la date du 30.09.2021 du prêt n° 00000599697 auprès du CRCA
- accepte les indemnités financières et de remboursement anticipé à verser au CRCA

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
Le maire, Marie ROZE



MARIE ROZE  
2021.09.24 23:21:38 +0200  
Ref:20210924\_163004\_1-1-O  
Signature numérique  
Mme la Maire

Marie ROZE